

d'incliner constamment vers la gauche et de se laisser entraîner de ce côté. Le changement de président a enfin arrêté ce mouvement. L'esquif qui porte la France et sa fortune s'éloigne des rivages de la Commune et vogue de nouveau vers la côte de la monarchie où il doit trouver le salut, à moins qu'il ne s'ensable ou qu'il n'échoue en chemin.

La Gazette de l'Allemagne du Nord met dans son blâme plus de précision :

Ce qui est certain, c'est que le pacte de Bordeaux a été violé par le président de la République et sous les auspices les plus défavorables. M. Thiers, qui peut-être avait jugé la situation avec plus de clairvoyance, s'était réfugié au centre gauche comme au milieu de sa garde; il a succombé avec lui, sous la concentration des forces conservatrices.

Il était impossible de lui trouver un successeur qui représentât aussi bien l'Union du parti conservateur que M. le maréchal de Mac-Mahon, le loyal soldat.

Son élection fournit toutes les garanties nécessaires au maintien de l'ordre. Dans ses premières déclarations, il promet de le défendre d'une main ferme. Le nouveau cabinet est maître de la situation, s'il agit promptement et ne donne pas à ses adversaires le temps de se remettre du coup violent qui les a étourdis. La contre-révolution, qui était inévitable depuis le 4 septembre et à laquelle M. Thiers a résisté autant qu'il a pu hier le jour.

La Gazette de Spener exprime une opinion analogue; elle dit nettement que M. Thiers a préparé et mérité sa chute en faisant des concessions regrettables au radicalisme. Elle déclare, avec non moins de netteté, qu'à ses yeux les intérêts de l'Allemagne, n'ont point à souffrir de sa retraite ni de son remplacement.

Nous avons tenu à faire connaître l'opinion des organes les plus importants de la presse allemande, de ceux surtout qu'on sait inspirés par la pensée de la chancellerie, de la cour ou des sommités du parti conservateur. Leurs jugements suffisent à nous édifier sur l'impression produite par les sphères officielles, par les événements de cette semaine.

On écrit de Rome :

J'arrive de suite à la grande question du jour, à l'importante nouvelle de la chute de M. Thiers et l'élection du noble maréchal Mac-Mahon. Jamais Rome n'avait été aussi agitée ni aussi émue. On s'aborda dans les rues; on semblait ne pouvoir en croire ses oreilles, et on avait besoin de se faire répéter l'heureuse nouvelle. Un observateur attentif aurait aisément distingué aujourd'hui, en parcourant les rues de Rome, combien la population romaine aime la France et s'intéresse à son repos et à son bonheur. Tous les catholiques remerciaient Dieu et se réjouissaient de voir la France, par un acte héroïque de son Assemblée, se séparer courageusement de la Révolution, et s'arrêter sur la pente rapide du radicalisme qui la conduisait à l'abîme. Mais si les catholiques et les vrais amis de la France étaient heureux, par contre les libéraux ne pouvaient dissimuler leur rage et leur dépit. Ils avaient accueilli avec joie la nomination du nouveau ministre, qui au dire de la Liberté, « de vait rassurer l'Italie, parce que la politique de ce ministre, étant libérale, ne pouvait jamais se faire l'adversaire de la liberté et des droits des autres, parce qu'elle serait convaincue que l'existence de l'Italie une et libre est pour la France un avantage et non un péril. »

La nomination du nouveau gouvernement les effraie. Ils préféreraient pour la France une Commune à un gouvernement vraiment conservateur. J'ai parcouru les journaux de ce soir; on y lit un profond désappointement, une haine implacable. Le journal de Rome, qui perd sa position de journal officiel de M. Thiers, entend de dénigrer l'illustre maréchal Mac-Mahon. La Liberté ne sait plus ce qu'elle dit.

Ecoutez ce que ce journal ose imprimer, cela vous donnera une idée de ce que pense les libéraux, et cela vous réjouira, car ce n'est pas une mince satisfaction de voir ainsi nos ennemis dénotés et furieux. Le maréchal Mac-Mahon ne peut accepter une charge aussi importante sans provoquer les plus graves désordres; à la droite de l'Assemblée nous offre le spectacle horrible d'une faction qui semble avoir juré de procurer la ruine de son pays. Dans sa conduite, il y a un aveuglement tel qu'on ne peut qu'y reconnaître l'image de la folie. « Tous ces libéraux espèrent que l'ordre sera troublé et que des tentatives de Commune auront lieu à Paris, à Lyon et dans le Midi. Tout leur espoir est là. »

Ce matin, le roi a tenu un long conseil des ministres. Sa Majesté, dit la Liberté, était très-ému de graves nouvelles arrivées de France. Le ministère est en désarroi et voudrait n'avoir point encore commencé la discussion de la loi de suppression. Le Saint-Père a connu les nouvelles de France de très-bonne heure. M. de Corcelles s'est rendu lui-même au Vatican ce matin pour les communiquer à Sa Sainteté. On ne parlait que de la chute de M. Thiers dans l'entourage du Pape. Le Saint-Père a prononcé sur cette crise un jugement plein de sens et de vérité. « M. Thiers, a dit Sa Sainteté, a rendu à son pays de précieux services; il lui en rend un dernier en se retirant, aujourd'hui qu'il n'était plus le maître des événements et que la France courait à l'abîme. Sa démission le sauve du danger d'être englouti plus tard dans une nouvelle Commune. M. Thiers a montré ce qu'on peut attendre d'un homme supérieur, doué de patriotisme et de bonnes intentions, mais sans principes religieux. Sans la religion, il est impossible de fonder rien de stable, et les moyens qu'on emploie pour se sauver ne servent qu'à vous faire périr plus tôt. » Voilà le sens, sinon le texte des paroles du Saint-Père.

Le personnage le plus dénoté de Rome à la nouvelle de la chute de M. Thiers a été M. Fournier, l'envoyé du gouvernement français auprès de Victor-Emmanuel. Hier matin encore, il annonçait à M. Visconti-Venosta le triomphe assuré de M. Thiers et la proclamation définitive de la République.

en France. Ce matin, en apprenant les graves nouvelles de la nuit, il n'a pas su cacher son dépit, et il disait à une personne, je le tiens de bonne source : « Mac-Mahon ne tiendra pas, il sera vite balayé, et dans deux jours vous apprendrez que la Commune a été proclamée. »

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Quelques personnes s'étonnent, paraît-il, de ce que nous n'ayons pas relevé certaines paroles, plus qu'inconvenantes, prononcées à propos des Frères de la Doctrine chrétienne, dans l'une des dernières séances du Conseil municipal de Roubaix. Nous estimons que l'œuvre accomplie ici, depuis quarante ans, par les Frères, est assez glorieuse pour les venger devant la conscience publique. Ils ont fait assez de bien pour mériter à la fois la vénération et les louanges des hommes de cœur et d'intelligence, la haine et les insultes des méchants et des sots.

Nous ne voulons pas insister sur cet incident; il le public l'a déjà apprécié. Nous nous permettrons d'exprimer seulement un regret: c'est que le Président du Conseil n'ait pas cru devoir rappeler au sentiment de la justice et de la vérité, l'auteur de l'impertinente interruption qui a scandalisé tous les honnêtes gens. Que ne se montre-t-il plus impartial envers ses contradicteurs et moins complaisant pour ses amis? Les débats municipaux n'y pourraient que gagner en calme et en dignité. A son défaut, les anciens élèves des Frères qui siègent parmi les membres de la majorité et jusque sur les bancs de l'administration, auraient bien dû, ce nous semble, se montrer plus zélés pour la défense de leurs maîtres dévoués. La reconnaissance honore toujours ceux qui lui sont fidèles.

Les actionnaires de la Compagnie des chemins de fer du Nord-Est se sont réunis le samedi 24 de ce mois, en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Vullfran-Mollet, vice-président du conseil d'administration.

Le rapport lu par M. Prosper Tournier, directeur de la Compagnie, contient des plaintes qui nous paraissent fondées au sujet de la lenteur que met l'administration supérieure à statuer sur les projets de tracer qui lui sont soumis.

D'après ce document, la ligne de Somain à Orchies et celle de Calais à Dunkerque (section de Calais à Gravelines) seront fort avancées à la fin 1873 et pourront être terminées dans les premiers mois de 1874.

La plupart des journaux des centres commerciaux et manufacturiers, reproduisent en entier ou par extraits le rapport de la chambre de commerce de Roubaix sur les traités franco-anglais et franco-belge (industrie de la laine).

Nous serons en mesure de publier très-prochainement le rapport sur l'industrie du coton.

C'est à Versailles que se tient cette année le concours agricole de la région qui comprend les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine.

Installée dans le parc, sur les deux rives du canal qui relie entre elles deux points établis pour la circonstance, cette Exposition a commencé le samedi 24 mai par la réception des machines et instruments. Les opérations du jury se poursuivent activement; elles ne tarderont pas à être terminées, et dès aujourd'hui, le public sera admis dans l'enceinte du Concours.

Dans la liste des membres du jury, nous remarquons les noms de MM. Fiévet, à Masny (Nord), Le Pilat, à Brebères (Pas-de-Calais) Crespin-Delinsel, à Denain (Nord), Baucarne-Leroux, député, à Croix (Nord), Heddebault, président du Comice agricole de Lille.

Le Journal officiel publie en date du 22 mai, les nominations suivantes au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

43^e de ligne : François-Alfred-Pierre Rocourt, capitaine; 21 ans de services, 1 campagne, 1 blessure.

73^e de ligne : Henri-Benjamin-Charles Vautrain, capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes, 1 blessure.

2^e régiments de cuirassiers : François-Xavier Cornézet, sous-lieutenant; 24 ans de services, 1 campagne.

La séance générale mensuelle de la Société industrielle du Nord aura lieu vendredi, à trois heures, dans les salons de la Chambre de commerce. Voici l'ordre du jour de la séance :

Question d'un local définitif; lecture d'un mémoire par M. Cornu, ingénieur; proposition du Conseil d'administration concernant le programme des prix à décerner dans la séance générale et publique du mois de décembre.

On lit dans la Vérité de Tournai :

« Notre rubrique chronique locale pourrait aujourd'hui plus justement s'appeler chronique criminelle, car c'est à vrai dire la méchanceté, la bassesse et la cupidité humaine qui va malheureusement en faire tous les crimes. »

Callenelle, crime à Hérisson, crime à Ath, crimes partout! Mais procédons par ordre :

« A Callenelle, à la suite d'une querelle survenue entre deux époux, le mari exaspéré saisit une bûche énorme et brisa d'un seul coup le crâne de sa moitié, dont l'état est complètement désespéré. Le meurtrier a été écroué à la maison d'arrêt. »

« A Hérisson, on a trouvé dans les champs le cadavre d'une jeune fille de 13 à 14 ans; le corps a été, paraît-il, l'objet des plus odieuses profanations. L'assassin serait également déjà sous les verroux. »

« Enfin, à Ath, un individu qu'on dit être Prussien et qui était venu s'établir vannier dans cette localité à la suite des événements de France, où il habitait avant la guerre, a assassiné sa femme en lui portant deux coups de couteau, l'un au bas ventre, l'autre près du sein gauche. L'état de la victime ne laisse aucun espoir de la sauver. Son bourreau est à la disposition de la justice. »

Le parquet de Tournai est littéralement sur les dents, et vraiment, il y a de quoi!

Hier, dans la filature de MM. Henri Delattre père et fils, un jeune ouvrier, nommé Auguste Lefebvre, âgé de 14 ans, a eu le pied gauche fracturé par la chute d'un poids de 25 kilogrammes qui était suspendu à une corde dont la vétusté amena la rupture.

Dans l'établissement de M. Desvignes-Bayart, filateur de coton, rue de l'Espérance, la fille Marie Wanck, âgée de 15 ans, a été victime d'un accident du à son imprudence.

Elle a eu la main gauche prise dans un engrenage de son métier en marche et les phalanges de deux doigts emportées.

Hier soir, sur la place de Roubaix, un fraudeur de profession le nommé Prosper Dubois, âgé de 45 ans, aborda deux personnes et leur offrit en vente du tabac de contrebande. Le fraudeur s'était précisément adressé à deux employés des contributions indirectes. Inutile d'ajouter que cet homme a été arrêté sur le champ et soumis à une visite. Il portait sur lui 4 kilogrammes de cette marchandise prohibée.

Aux environs de Wattrelos, des douaniers ont surpris une petite fille âgée de 10 à 11 ans, qui s'exerçait à la fraude.

M. Roussel-Delaoutre fermier au Tilleul, avait recueilli chez lui deux ouvriers de ferme qui étaient venus solliciter du travail; le cultivateur qui avait précisément besoin d'aides leur donna l'hospitalité et des travaux dans son intérieur. Le lendemain les deux aventuriers avaient disparu, après avoir emporté les meilleurs vêtements de leur maître. On présume qu'ils sont passés en Belgique.

Nous avons rapporté hier un accident survenu dans un bâtiment en construction, de la route de Tourcoing. Cet accident a eu des conséquences graves que l'on ne prévoyait pas. Alphonse Amelyné âgé de 19 ans, et J.-B. Delcourt, âgé de 36 ans, ouvrier peintre ont été entraînés dans la chute d'un échafaudage sur lequel ils étaient montés.

Nous apprenons aujourd'hui avec peine que Delcourt a succombé à ses blessures.

Deux individus en état de vagabondage, ont été arrêtés hier à Roubaix. Ils ont déclaré n'avoir aucune profession ni domicile fixe. L'un se nomme Victor Calteau, âgé de 32 ans, l'autre, André Dewast, né en Belgique.

Un procès-verbal pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue a été dressé à Lille, contre un épicier, le sieur L... demeurant rue faubourg Notre-Dame. Sous la prévention de complicité de ce délit, un marchand épicier de Roubaix, le nommé A. V. est également poursuivi.

On écrit de Dunkerque qu'une tentative de révolte, en vue d'une évasion, a eu lieu au Fort-Français.

Les émeutiers avaient choisi le moment où la garde avait ses fusils démontés, pour passer l'inspection des armes.

Cette tentative, réprimée en temps, n'a occasionné rien de sérieux.

Sept prisonniers des plus compromis ont été arrêtés.

Etat-civil de Roubaix.

MARIAGES DU 28 MAI. — François Houtemond, 25 ans, employé de commerce, et Julie Vantrape, 33 ans, journalière. — Léon David, 33 ans, sculpteur, et Augustine Labis, 25 ans, sans profession.

NAISSANCES DU 27 MAI. — Jeanne Renard, au Fontenoy. — Marie Carpentier, rue de la Vigne. — Florentine Cooreman, rue du Rohan. — Constant Delbaere, rue Saint-Maurice. — Marie Delereux, rue de Lannoy. — Charles Van Rietvelde, rue de Tourcoing. — François Vandercruyssen, rue Bernard.

NAISSANCES DU 28 MAI. — Georges Demey, rue Bernard. — Henri Heuninck, rue Jacquart. — Marie Dupont, rue du Moulin de Roubaix. — Henri Desfontaines, rue de

Tourcoing. — François Gyde, rue Archimède. — Julie Saesen, rue Duflos. — Germain Stalens, rue de l'Ommelet. — Pierre Tibberghin, au Jean-Ghislain. — Flore Spilthoren, rue Saint-Jean. — Anna Uydens, rue de l'Époule. — Louise Menart, rue de Sainte-Elisabeth. — Georges Picavet, rue du Coq-Français.

DÉCÈS DU 27 MAI. — Aimé Masse, 3 mois, rue de Philippe le bon. — Frédérique Lesar-le, 60 ans, ménagère, rue des Longues-Haies. — Philomène Meire, 1 an, rue de la Redoute. — Céline Lorez, 1 an, rue Saint-Antoine. — René Lepoutre, 8 mois, rue de la Fosse-Aux-Chênes. — Jules Vercurysse, 23 jours, au Fontenoy. — Marie Walmaey, 23 ans, peigneuse, rue d'Alma. — Amélie Mouton, 65 ans, ménagère, au Fontenoy.

DÉCÈS DU 28 MAI. — Floris Wacrenier, 29 ans, trieur de laines, rue de l'Ommelet. — Casiodore Wante, 1 an, au Fontenoy. — Hortense Desprez, 4 mois, rue de la Chaussée. — Cyrille Walleau, 21 jours, rue de Mouvaux. — Jules Bernoncourt, 2 mois, rue Jacquart. — J.-B. Delcourt, 36 ans, peintre, rue de la Gaité. — Irma Monnier, 1 an, rue de la Rondelle.

Etat-civil de Tourcoing

MARIAGES DU 27. — Henri-Louis-Joseph Lorthois, 31 ans, filateur, et Hermance Marie-Joseph Desurmont, 25 ans, sans profession. — Charles Bolle, 31 ans, domestique, et Pélagie Verplancke, 48 ans, marchande.

MARIAGES DU 28 MAI. — Pierre Joseph Baquet, trieur, 27 ans, et Augustine Joseph Castelain, tailleur, 26 ans. — Achille Joseph Ségaur, ébéniste, 22 ans, et Cécile Marie Leduc, sans profession, 25 ans. — Henri-Victor-Joseph Deschamps, employé de commerce, 25 ans, et Elise-Camille-Catherine Calteau, sans profession, 22 ans. — Paul-Henri-Joseph Wattinne, sans profession, 23 ans, et Marie-Julie Delespierre, sans profession, 21 ans.

NAISSANCES DU 27 MAI. — Alphonse Joseph Verbeke, à la Croix-Rouge. — Marguerite-Marie Gossart, chemin des Carliers. — Auguste Desurmont, rue de Menin. — Emile Duquesne, aux Phalempins. — Ernest-Jean-Marie-Joseph Joire, rue de Lille.

NAISSANCES DU 28 MAI. — Louis Porisse, au Clinquet. — Victorine-Léonie-Désiré Joostens, rue du Château.

DÉCÈS DU 27. — Carlos Florin, 3 ans, aux Phalempins. — Henri Maro, 4 mois, rue des Coulons. — Camille Beernaert, 5 mois, rue des Coulons. — Laure Bouche, 3 mois, à la Blanche-Porte. — Léonie-Justine Nuttin, 21 ans, à l'Hôtel-Dieu.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 25 Mai 1873
Sommes versées par 168 déposants, dont 32 nouveaux Fr. 21,294 75
67 demandes en remboursement 28,927 63

Les opérations du mois de Mai sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance le dimanche 1^{er} Juin, à cause de la solennité de la FÊTE de la PENTECOTE.

KERMESSES. — Dimanche 1^{er} juin. — Prémesses, Vauban, Chéreug, Croix, Fiers, Meuchin, Quesnoy-sur-Deule, Roncq, Wattignies.

Faits Divers

— Un crime affreux, qui a heureusement pour excuse l'aliénation mentale, a été commis avant-hier, 13, rue Bichat, par un fils sur sa mère.

Depuis quelques mois, un jeune homme d'excellente famille, M. Hector Talbert, domicilié en cet endroit, donnait des signes non équivoques de déangement d'esprit.

Sa mère, avec laquelle il demeurait, fit venir un médecin. Celui-ci opina pour le transfert immédiat du malade dans une maison de santé.

Lorsque Hector Talbert apprit cela, il entra dans une colère furieuse. Après de nombreux éclats il se renferma dans un mutisme farouche, et garda pendant plusieurs jours un silence absolu.

Hier, vers midi, madame veuve Talbert, voulant voir ce que faisait le pauvre garçon, Elle le trouva hors de lui, les yeux hagards, la figure contractée, en proie à une crise.

Il tenait un sabre à la main, et le brandissait avec des gestes d'insensé.

Madame Talbert, effrayée, voulut se retirer mais elle n'en eut pas le temps, son fils se précipita furieusement sur elle, et, d'un coup de son arme, lui fit une profonde blessure au sein droit.

Elle tomba en poussant un cri terrible. Tandis qu'attirés par le bruit, les voisins accouraient à son secours; le meurtrier prit la fuite, et sauta sur sa terrasse par la fenêtre. On s'élança à sa poursuite.

Il se retourna alors, et, d'une voix rauque, déclara qu'il tuerait de son sabre quiconque s'approcherait.

On s'arrêta un instant... A ce moment se produisit une réaction subite dans l'esprit d'Hector Talbert.

— Je ne ferai de mal à personne, murmura-t-il.

Et il brisa son sabre sur son genou. On s'empara de lui sans résistance de sa part.

M. Gabet, le commissaire de police du quartier, immédiatement prévenu, a fait conduire Hector Talbert au dépôt de la Préfecture de police.

Madame Talbert a été transportée à l'hôpital Saint-Louis. Malgré l'extrême gravité de sa blessure, on espère la sauver.

L'industriel obéissant annonce que la foire aux laines qui se tient à Dreux le premier lundi de juillet a lieu cette année le 2 juin, les éleveurs de moutons ayant procédé à la tonte plus tôt que de coutume.

M. Laurier, revenant samedi de Versailles, par le train de 11 h. 30, fut assailli, à son passage dans la salle des Pas-Perdus de la gare de l'Ouest, des insultes que les frères et amis ne se privent pas de prodiguer à tous ceux qui ne passent pas absolument

M. Laurier, se gardant bien d'entamer une lutte de gros mots avec ces aimables vociférateurs, continuait tranquillement sa route, lorsqu'au bout de la salle, et au moment où il allait mettre le pied sur la première marche de l'escalier, il fut interpellé par un pale voyou qui lui cria :

— Ohé! muffle!

M. Laurier se retourna vers son interlocuteur, lui mit la main au collet, et lui dit :

— Pardon, monsieur, vous m'avez dit votre nom, permettez-moi de vous dire le mien...

Le voyou court encore.

— En parlant de la crise qui a éclaté ces jours derniers à la Bourse de Vienne, le Morgenpost, qui vient de reparaitre, mentionne les comptoirs pour opérations de Bourse qui s'étaient fondés en grand nombre depuis un certain temps et qui n'étaient que des sociétés de jeu à la Bourse. Chacune de ces sociétés était composée de 500 participants.

Ce journal donne la composition du personnel d'une de ces sociétés.

On y voyait d'abord 27 femmes, dont 2 comtesses, 1 baronne, 4 propriétaires, 1 femme d'employé, 7 domestiques femmes et 12 commerçantes. La classe des artisans y était représentée par 238 personnes, dont 28 maîtres tailleurs, 7 serruriers, 13 cordonniers, 3 peintres en bâtiments, 14 chapeliers, 26 charbonniers, 2 brossiers, 18 loueurs de voitures, 3 fabricants de peignes, 6 distillateurs, 9 boulangers, 17 bouchers, 3 charcutiers, 4 orfèvres, 3 merciers, 4 selliers, 9 teinturiers, 11 fanlantiens, 19 menuisiers, 2 porcelaniers, 11 bonnetiers chaussetiers, 9 verriers, 2 fabricants de cirage, 16 relieurs, 1 chocoletier et 39 épiciers. Les autres membres de l'association étaient en général des employés; mais parmi eux se trouvaient 1 major, 2 lieutenants, 1 ecclésiastique, etc.

— On mande de Constantinople, 27 mai, à l'Agence Havas :

« Un grand incendie a éclaté aujourd'hui à cinq heures du matin à quatre maisons plus bas que le Teké des derviches à Péra. L'incendie est éteint, vingt maisons ont été brûlées ainsi que des magasins en descendant la rue à gauche, et environ une centaine sur la droite. »

— La grande Société télégraphique du Nord vient de tenir son assemblée générale annuelle, dans laquelle le directeur, M. Tietgen, a lu son rapport sur les résultats de l'année dernière. Les lignes et les stations en Asie sont maintenant tout à fait terminées. Les progrès obtenus ont été constants, surtout en Europe, tandis que quelques lenteurs se sont produites en Asie à cause des inondations en Sibérie. Il y a eu en tout cinq ou six interruptions dans les lignes asiatiques, provenant des accros de filets des pêcheurs ou des ancres des navires, mais elles n'étaient pas graves, et à mesure que le câble s'abaisse plus au fond de la mer, ces accidents doivent devenir plus rares.

Une circonstance qui mérite plus de fixer l'attention, c'est que des Chinois ont la fâcheuse idée de plonger au fond des eaux ayant menacé de sévir contre les coupables, il est à espérer que cette manœuvre malintentionnée n'aura plus lieu désormais. La Société a conclu une convention avec la compagnie télégraphique de l'Asie méridionale, et elle pense obtenir divers avantages par la cession projetée des lignes sibériennes à la compagnie des vapeurs de l'Amour. L'attention de la direction s'est surtout fixée sur la nouvelle ligne entre le Danemark et l'Angleterre.

On a résolu de jeter un câble de la Suède à travers le Danemark jusqu'à l'Angleterre et la France, et au mois de décembre l'an dernier, on a obtenu cette concession. Lorsqu'un autre câble qu'on pense établir entre la Suède et la Finlande, à travers les îles d'Aland, sera posé, la grande Société télégraphique du Nord aura établi des lignes entre la France, l'Angleterre, la Norvège, la Suède, la Russie et le Danemark et il y aura cent lignes complètes vers l'est et trois vers l'ouest. Toutes ces lignes terminées, la direction compte sur un revenu net de 1,180,000 francs, c'est-à-dire un dividende de 7 francs 3/4 par action de quatre-vingt francs, quand bien même les lignes asiatiques resteraient stationnaires.

(Correspondance scandinave.)

— On sait qu'à l'occasion de certains anniversaires ou d'événements remarquables, le roi Louis-Philippe avait l'habitude de donner de grands dîners, auxquels il invitait invariablement des gardes nationaux.

Ces invitations, lancées un peu au hasard, amenaient souvent des incidents assez comiques, entre autres celui du fameux capitaine qui avala sans sourcilier l'eau de son rince-bouche, croyant boire une liqueur espagnole.

Un jour, c'était après l'attente de Fieschi, le roi donna un grand repas; la garde nationale de tous les départements y était représentée. A la droite du souverain était placé un colonel à l'aspect vraiment militaire.

Les mets avaient succédé aux mets, les vins aux vins, lorsqu'un domestique vint murmurer à l'oreille de l'invité : — Château-Laffitte 1822 ?

Le colonel tendit son verre; lorsqu'il fut plein il l'éleva à hauteur de l'œil pour juger de l'opulence de la couleur du vin; puis, après avoir fait tourner le liquide autour des parois du verre, il le flaira en connaisseur; ce travail fait il en huma une gorgée, la promena dans sa bouche, l'avalait, fit claquer sèchement sa langue, et se tournant vers Louis-Philippe :

— Si on vous donne ça pour du Château-Laffitte 1822, on vous f... joliment dedans.

Le roi le regarda avec étonnement.

Le colonel était le premier dégustateur de Bordeaux, un de ces hommes qui, en goûtant des vins mélangés, vous disent sans jamais se tromper de quels crus ils sont composés.

— On a dit de la Perse qu'elle était la Vénus de l'Asie. Il y a quelque chose de vrai dans cette assertion; seulement il ne